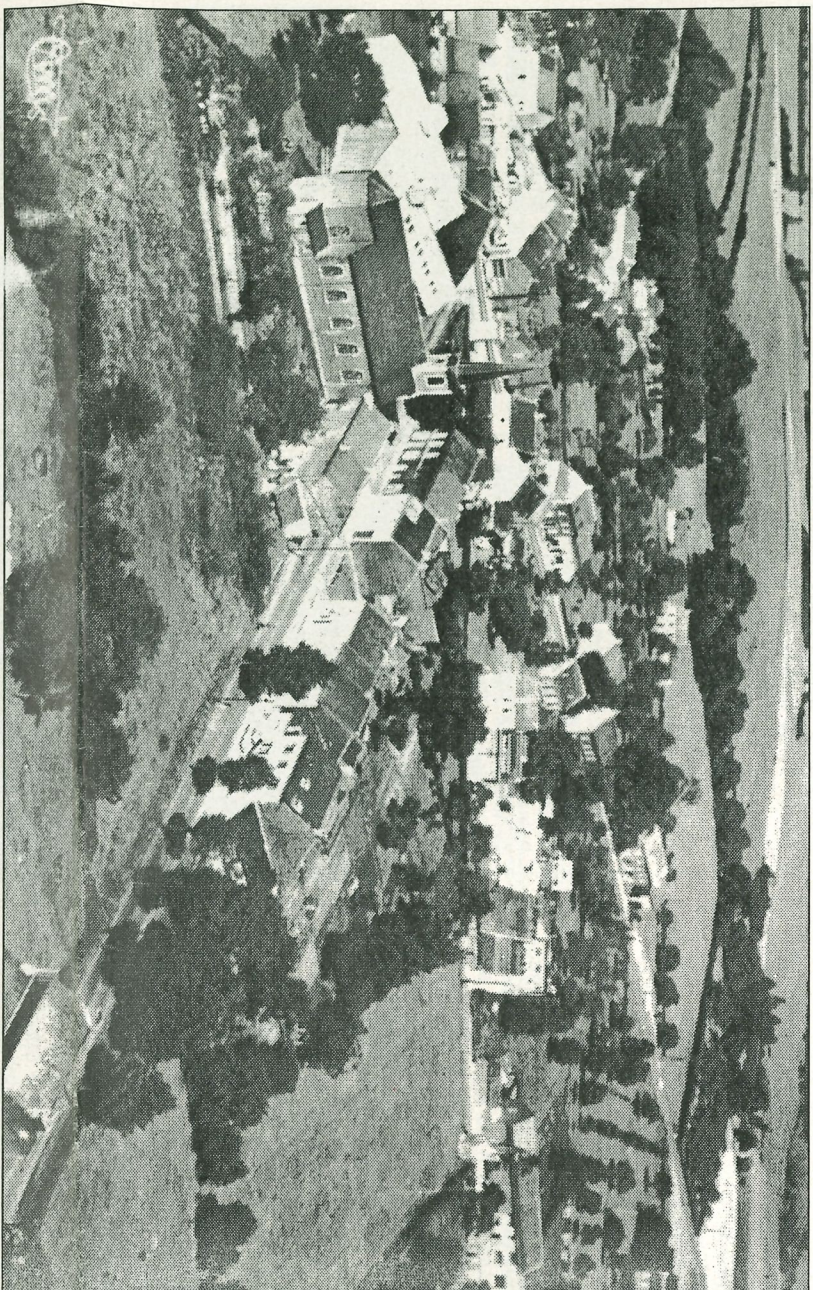


Le messager

Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

Réalisation : Imprimerie Romain
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville
Tél. (071) 71.10.83
C.C.P. : 000-0021185-39
Edit. resp. : H. et M. Romain
Abonnement : 1 an : 1.100 F
6 mois : 580 F
Le *Message* succède à l'hebdomadaire *Le Messager de Fosses*, créé en 1879.

Le numéro : 25 F
123^e année - N° 24
Vendredi 15 juin 2001



Vue aérienne de Sart-Saint-Laurent

Cette photo aérienne, reproduite en carte postale, nous montre une vue panoramique du village de Sart-Saint-Laurent, voici une quarantaine d'années.

On distingue parfaitement le bas de la rue de Burnot, où de nouvelles constructions sont venues s'implanter, ainsi que dans la partie droite de la photo.

La disparition de l'utilisation de cartes postales pour la correspondance ne permettra sans doute plus la publication commerciale de pareilles vues aériennes.

renavant, de changer le toit de paille en un toit en ardoises ou tuiles, ce qu'avons ordonné de faire en six semaines, ou autrement de démolir le four sous peine d'amende.

- Le four Pierre Dabende, il est ordonné de faire une seconde voûte par-dessus et de quitter le vieux manteau et de faire une cheminée à l'italienne ».

Le lecteur remarquera que ces citations ont été rédigées selon notre orthographe contemporaine.

Selon l'auteur, au cours des « visites » la Cour trouva dans une maison avec four « une demi-charrée de bois de chêne » et dans une autre « 22 chevrons de chêne de seize pieds., lesquels bois nous (la Cour) avons jugé confisables... ».

Ces récits jettent une vive clarté sur les énormes difficultés rencontrées par nos ancêtres, il y a plus de deux siècles, pour limiter et circonscrire de pareils incendies.

R.A.

(1) n.d.l.r. : A cette époque, l'eau de distribution n'existait bien sûr pas et il arrivait très souvent que lorsqu'un incendie se déclarait dans une habitation, le feu se propageait aux autres maisons, ce qui explique que toute une rue pouvait en subir les conséquences.

En 1762, l'incendie de la rue Al Val...

En ce temps-là, à Fosses, de nombreuses maisons, couvertes parfois de chaume, parfois d'ardoises, possédaient un four à cuire le pain.

C'était souvent dans la cheminée d'un de ces fours qu'un incendie se déclarait. Celui-ci était très difficile à circonscrire car il n'existait alors que la rudimentaire chaîne de seaux d'eau pour éteindre le feu. (1)

Dans le quotidien Vers l'Avenir du mardi 30-9-1932, l'historien Joseph de Dorlodot nous fait le récit de cette catastrophe « *consigné, écrit-il, dans le registre aux décès de la ville de Fosse*, page 104 du volume 1724-1711 ».

« Le 17 avril 1762, à 1 heure après midi, le samedi avant la close de Pâques, le feu a pris dans la cheminée du boulangier Pierre Kaisin. Le vent soufflant du midi au nord a brûlé toute la rue de la Porte Al Val, contenant 22 maisons et 10 étalages, la porte de la ville et 6 maisons endommagées, couvertes d'ardoises. Le feu s'est jeté au cadran de l'église et brûlé 4 pieds du clocher couvert d'ardoises. Ces maisons contenaient 68 personnes omniunians dans lesquelles il y a 10 veuves, 13 garçons, 11 filles, 16 petits-enfants. Personne n'a péri. Nous avons exposé le Saint Sacrement et été donner la bénédiction sur la place. A 3 heures le feu a cessé ».

M. Antoine Roveroles, investi depuis le 15-1-1732, en qualité de curé de l'église paroissiale de Fosse, procéda aux cérémonies signalées ci-dessus. Mais sur quelle place, vu les circonstances ? On peut penser à l'actuelle place du Chapitre...
C'était au temps des seigneurs

Jean Muset et Lambert Gaspard Clerx, respectivement « Doyen » et « Prévost » de la collégiale.

Le 12-10-2000, M. Camille Honnay, chercheur particulièrement actif et devoué au Cercle d'Histoire de Fosses, me ramit (et je l'en remercie vivement) un écrit émanant du curé Roveroles, récit qu'il recueillit dans le « registre paroissial n° 345, p. 1450 aux Archives de l'Etat à Namur ». Le texte, en son orthographe originelle, confirme le récit de M. de Dorlodot, avec toutefois une variante. Le curé écrit, en effet : « Nous avons exposé le St-Sacrement sur la place. A 3 heures, le feu a cessé ».

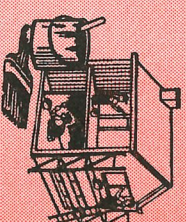
Il complète et précise in fine par ces lignes : « *J'ay des rentes sur cette maison (celle de P. Kaisin) et les joignantes et sur une quatrième à la cure pour 4 anniversaires* ».

C'était aussi le temps du mayeur Bailly, des bourgeois-régents Mathieu Servais et Joseph Ronde et des échevins de la Haute Cour de Justice, savoir les sieurs Biot, Arnold Detton, Ronde et Servais. Le désastre attira l'attention du magistrat communal sur l'état des cheminées des fours.

Le mercredi 21 avril 1762 et les jours suivants, le mayeur, les bourgeois-mestres et les échevins - avec l'assistance des maîtres-maçons jurés Jacques Pilloy et Lambert Chaslin - procédèrent à l'inspection de tous les fours de la ville et, après cette « visite », édictèrent sur-le-champs des modifications ou des destructions pour 65 de ces fours.
Monsieur de Dorlodot, en quelques

Entreprise de
PEINTURE - DECORATION
S.P.R.L.
FRANCIS MORET

Couvre-sols et murs
Spécialité de façades



Rue du Villez, 2a
5060 Velaine/Sambre
Tél. 071/77.42.62
Fax. 071/74.09.75
GSM 075-72.56.17
Entreg. 12/21

Rue du Stampia
5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071-71.12.26

BALLE PELOTE

Div. d'Honneur

Résultats

Hastière - Vitrvial	8-15
Rhisnes - Andoy	13-15
Rosée - Fosses	11-15
Boignée - Somzée	5-15
Bambois - Pontauary	15-12

Somzée	10	8	2143	82	22
Bambois	10	8	2142	93	22
Vitrvial	10	7	3140	103	19
Huy	9	7	2127	92	17
Planois	9	6	3108	80	17
Andoy	10	6	4121	117	17
Hastière	10	6	4119	125	14
Pontauary	10	3	7127	127	14
Rhisnes	10	3	7110	128	12
Boignée	11	3	8104	145	12
Fosses	11	3	8113	153	11
Rosée	10	0	10	41150	3

Provincial

Vitrvial - Hanzine 6-15
 Au class. : Vitrvial est avant-dernier

Régionale 2-A

Bambois - Soyé	15-8				
Aisemont - Walcourt	15-4				
Huy - Fosses	15-5				
Huy - Aisemont	12-15				
Huy	9	7	2130	68	21
Aisemont	9	7	2126	81	20
Emhnes	8	6	2110	77	15
Tamines	8	4	4	94	97
Moignelee	8	3	5	86	96
Soyé	8	3	5	87	105
Walcourt	8	3	5	74	100
Bambois	8	2	6	66	111
Fosses	8	2	6	72	110

Régionale 3-B

Crupet - Aisemont A 15-3
 Au classement : Aisemont A : 5e/9

Régionale 3-C

Hastière - Vitrvial 15-5
 Hanzine - Aisemont 15-8
 Au classement :
 Vitrvial 5e, Aisemont 6e sur 10.

Minimes

Vitrvial - Belgrade 10-0
 Au classement : Vitrvial 2e.

Pupilles B

Bambois - Aisemont 10-0
 Class. : Bambois 1er, Aisemont 5e.

Pré-pupilles

Vitrvial B - Planois 10-8
 Aisemont B - Beuzet 10-2
 Fosses - Beuzet B 10-1
 Planois - Vitrvial A 2-10
 Moha - Aisemont B 10-6
 Fosses - Vitrvial B 10-3
 Au classement :
 1. Fosses 21 pts 2. Moignelee 19 pts
 3. Crupet 17 pts 4. St-Marc 16 pts
 5. Aisemont B 13 pts 6. Moha 11 pts
 7. Vitrvial A 10 pts 8. Planois 8 pts
 9. Aisemont A 7 pts 10. Vitr. B 5 pts
 11. Beuzet B 4 12. Beuzet A 1 pts

Prochaines luttes

DIVISION DHONNEUR

Dim. 17 : Vitrvial - Rosée
 Huy - Boignée
 Fosses - Somzée
 Bambois - Rhisnes

PROVINCIALE

Dim. 17 : Miavoie - Vitrvial
RÉGIONALE 2A
 Sam. 16 Bambois - Tamines
 Moignelee - Fosses

RÉGIONALE 3B

Dim. 17 Franrière - Aisemont A

RÉGIONALE 3C

Samedi 16 : Vitrvial - Aisimont
 Biesme - Aisemont B

PRÉPUPILLES

Vendr. 15 : Vitrvial - Moignelee
 Fosses - Crupet

PUPILLES

Sam. 16 : Rosée - Aisemont
 Dim. 17 : Moignelee - Bambois

SUZUKI
THE BIG IDEA

HYUNDAI
A VOIR. ABSOLUMENT!

"now, you're well dressed!"

Garage GOFFART-TONKA
 Chaussée de Charleroi 443 - 5070 LE ROUX
 Tél. (071) 71.19.61 - Fax (071) 71.19.52

Hastière - Vitrvial : 8-15
 Vitrvial prend un bon départ et mène 1-8 au repos. Hastière revient à 5-11 et à 6-13. Vitrvial cèdera encore deux jeux avant de s'imposer aisément.

Bambois - Pontauary : 15-12
 Bambois renoue avec la victoire, un succès difficilement acquis en l'absence de Luc Denis, très bien remplacé par Demaret. Bon départ pour Bambois qui mène 6-2 avant le repos à 8-4. Bambois prend une bonne option, jusqu'à 13-6 mais doit céder encore 6 points devant la pression des visiteurs.

Rosée - Fosses : 11-15
 Fosses se rend chez la lanterne rouge et a enfin acquis une victoire espérée. Au repos, Fosses était tout de même menée 8-7. Rosée entame la reprise à son avantage (9-7) puis Fosses renverse le cours du jeu et mène à son tour 9-11. Rosée se défend et revient à 11-11. Sentant le danger, Fosses enlève alors l'enjeu.

Soin complet
 (cors, durillons, mycoses, ongle incarné)

Soin particulier
 (artérite, diabète, trouble vasculaire)

Pédicure - Podologie
 Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile

A.-M. FIEVET-TOUSSAINT
 48, rue de Pontauary, 5640 Mettet
Tél. 071-72.91.36
 (téléphoner le matin de 8h.30 à 12h.30 ou le soir de 20h.30 à 21h.30)

Tennis

Au Tennis Club Fosses
 Résultats du 2 juin :
 Jun. vét. : Spy - Fosses 7-1
 Vétérans : Fosses - Les Lorrains 5-3

Ce samedi :
 Jun. vét. : Fosses - La Carrière
 Vétérans : Belgrade - Fosses

Le club de Fosses signale que les terrains sont à la disposition de tous les amateurs, de tous âges, qui désirent pratiquer le tennis. Abonnement d'été : 1.500 F. Renseignements au n° du club : 0495-40.67.57.

Colombophilie

LA LIBERTÉ - BAMBOIS

Gien, le 9 juin	Catégorie	Vieux :
1. et 3. Firte B.		
2. et 4. Pittiger A.		
5. Rossonne-Minchat		
Jeunes d'un an :		
1. J. Deproot		
2. J. Fauville		
3. R. Denis		
4. Bourmonville-Malter		
5. Firte B.		

Epernay le 10 juin

1. et 3. Parmentier F.	Vieux :
2. et 4. Rossonne-Minchat	
5. Goossens R.	
Jeunes d'un an :	
1. Rossonne-Minchat	
2. Parmentier F.	
3. Testa M.	
4. Goossens R.	
5. Firte B.	
Pigeonneaux	
1. et 4. Fauville Jacques	
2. Martin Bastien	
3. Denis R.	
5. Parmentier F.	

Les gamins vantards

— Moi, mon père a acheté une Porsche A 5 h, il revient de son boulot et à 7 h on est à La Panne.
 — Moi, dit l'autre, mon père est médecin, il a acheté une Ferrari : il arrête son travail à 4 h et à 7 h on est à Paris.
 — Moi, dit le troisième, mon père travaille à Belgacom : il arrête à 4 h et à 3 h 1/2 il est à la maison !

PETITES ANNONCES

A.V. : ÉCHELLE bois 2x5 m Tr. b. état - TABLE cuis. pieds chromés + 3 chaises, tr. b. état. Tél. soir 081-44.51.57.

A VENDRE: Bibliothèque, lavabo et table de nuit, le tout en chêne, décapé - 1 charrette 3 pl. avec harnais pour gr'd poney ou chev. Tél. 071-71.25.84.

A vendre 3 min. centre Fosses : MAISON gr. cuis., salon, s. à m., 2 ch., s. de b., buanderie, grenier, cave, cour, petit jard., ch. c. maz. Tél. 071-71.17.88.

Tous les dimanches
BROCANTE
 sur le parking du GB
 de 12 h. 30 à 18 h. 30
 Renseignements : 0473 - 30.42.01

Cherche à acheter MAISON prox. Arsenal ou env. Tél. 071-71.37.49 ou 0477-829.079.

A vendre : FIAT Croma 1600cc, inst. gaz, CT OK, t.b. état, 215.000 km, nouv. mot. dist. radiat. pneus - : 071-71.35.18.

Fosses-la-V., dir. lac de Bambois : a.v. tr. belle maison rurale 3 faç. + mag. 100 m² (anc. relais des postes), tr. conf. (liv., cuis., bur., WC, lave-m.. Et. : 3 ch. av. s. de b. indiv., gr. grenier, mans., amén. cav. Youïée t. propre., gr. gar. (h. 2,80m) 2 voit. + gr. park. pavé ± 10 voit. Prix souh. 5.450.000. Tél. 071-71.35.18.

A louer tr. b. rez-de-ch., route Bambois-Fosses. Sans voisin ni étage, Beau gr. jard., gr. gar., gr. cont. 100 m2 hab. 20.000m. Tél. r.-v. M^{me} Jurga 071-71.35.18.

Shell propagaz

Sta Gaspard-Paumin
 Route de Bambois, 14b
 ST-GERARD
 Tél. 071/71.32.46

Même Maison:
DIESEL et LUBRIFIANT

GASOIL DE CHAUFFAGE
 Notre devise :
**QUALITE - RAPIDITE
 QUANTITE GARANTIE**

lingerie
française
PARIS



Chantelle

first

Perle

PASSIONATA

Maison Bleue

DESCHAMPS - Tél. 071-71.10.61

Ristournes Voieis - Forville - Cheques AWARD



FOSSÉS-LA-VILLE

Réabonnements

Nous invitons nos abonnés qui ont versé la somme de 580 F pour le premier trimestre 2001, à renouveler sans tarder leur abonnement pour le second trimestre. Ils peuvent verser cette même somme au numéro de CCP 000-0021185-39 de l'imprimerie Romain, rue des Remparts à Fossés-la-Ville, ou renouveler leur abonnement en notre atelier.

Les personnes qui ont des difficultés à se déplacer peuvent éventuellement nous demander de passer (071-71.10.83).

Nous insistons pour que cette opération soit faite rapidement et nous vous en remercions d'avance.

LE MESSAGER

Souper dansant

Le 30 juin, en la salle L'Obey, le groupe folklorique fossois « Les Clowns en Folie » organise un souper dansant grec. La participation est de 500 F (250 F pour les moins de 12 ans). Animation musicale avec Power Music.

Pour ceux qui ne participent pas au souper, des 23 h, l'entrée du bal est fixée à 99 F.

GARDE

Pharmaciens de garde

Jeu 14 : Chapaux, Biesme
Vendredi 15 : Dubisy
Samedi 16 : Chapaux, Biesme
Dimanche 17 : Chapaux, Biesme
Lundi 18 : Dubisy
Mardi 19 : Lahaut, Ermeton
Mercredi 20 : Liénard, Mettet
Jeudi 21 : Mahia, Ermeton

Service médical

Le service de garde sera assuré au cours de ce week-end par le docteur TAORMINA, tél. 071-77.43.88.

St-Vincent de Paul

Je suis seul, il n'y a rien pour moi, pas de travail, pas d'argent, pas de chauffage, pas un sourire. Ce qu'il me faut, c'est une personne pour m'aider...

Afin que nous puissions mettre à bien notre œuvre, nous avons besoin de vous. Un seul numéro de compte : 088-2191652-29

Merci pour votre soutien.

Les membres de la Saint-Vincent de Paul de Fosses

Pratiquez le tennis

Deux courts de tennis sont à la disposition de ceux qui désirent se divertir en pratiquant un sport convenant à tous les âges. Un abonnement d'été (1 500 F) vous permettra de jouer à votre guise et à volonté jusqu'à la fin de la saison (septembre ou octobre suivant le temps).

Renseignements au 0495-40.67.57.

Déclaration fiscale

Comme chaque année, je me tiens à votre disposition pour remplir votre déclaration fiscale. Elle peut être déposée à l'Administration communale, aux permanences du bourgmestre, le jeudi de 16 h 30 à 17 h 30, et le samedi, de 10 à 12 h.

Vous pouvez également me contacter à mon domicile, chaussée de Charleroi 176 à Vitryval, au 071-71.16.40, tous les jours après 18 heures.

La déclaration sera remplie et le calcul d'impôt sera réalisé dans la semaine. Le service est gratuit.

Laurence TITTEUX, échevine

Mise au point

A propos du récent incendie de la menuiserie Eischen

Comme pourrait le laisser supposer l'article relatant l'incendie de la menuiserie Eischen, je tiens à signaler que si les pompiers se sont trouvés assez rapidement à court d'eau, ce n'est nullement du au fait que les citernes étaient intervenues en renfort la veille, pour un incendie à Auvrelais.

Il est bien évident que les citernes des véhicules sont systématiquement remplis après chaque intervention, ceci même avant le trajet du retour. Le manque d'eau lors de l'incendie est dû à l'absence de bouches dans la rue Sinton (la responsabilité d'emplacement des bouches d'incendie incombe à la société de distribution) et à la difficulté d'une pompe d'aspiration dans le ruisseau de la Rosière, les pompiers ayant dû d'abord créer un barrage pour faire monter le niveau d'eau très bas actuellement.

Il faut également savoir, que vu le nombre de lances mises en batterie au début de cette intervention, la consommation d'eau était d'environ 1.500 litres/minute ; les citernes étaient donc vides après moins d'un quart d'heure.

Ph. SCIEUR,

Cdt du Service Incendie

Précision

En réponse à l'article « R.U.S Fosses, c'est fini ! », paru la semaine dernière, le Collège échevinal nous prie de signaler que la dette d'électricité est, à ce jour de 309.464 F (et non 200.000) et celle de l'eau à 181.100 F.

Brocante

Rappelons que le samedi 23 juin, le Syndicat d'initiative organise une brocante à l'occasion de la Braderie. Celle-ci s'étendra de la rue de Vitryval (BBL), rue des Egalots, rue du Posill (boucherie Légilise). Une animation musicale et une animation foraine égayeront la journée.

Le prix est de 100 F l'emplacement. Si des riverains sont intéressés par cette brocante, ils seront prioritaires pour l'emplacement. Renseignements au 071-71.46.24.

Notre centenaire nous a quittés

L'an dernier, début février, le Home Déatifé faisait deux centenaires parmi ses résidents : Mme Lucie Dumont, venant de Franlère, qui avait alors 103 ans et Alexis Philippot, originaire de Buzet, qui venait de fêter ses 100 ans. Le 27 janvier de cette année, quelques jours avant de fêter ses 104 ans, Mme Dumont décédait. De son côté, M. Philippot n'était plus en très bonne santé pour que le Home fête ses 101 ans le 6 février dernier. Nous venons d'apprendre son décès, le 25 mai.

Rappelons que M. Philippot était né à Florette (Roberst), qu'il était l'aîné d'une famille de 5 enfants et que dès l'âge de 11 ans, il travailla à la SNCB et devint ajusteur à l'atelier de Ronet. Il perdit son épouse alors qu'il avait 96 ans et entra au Home en 1995 ; il n'avait pas d'enfant.

Celui qui prend aujourd'hui le poste de doyen d'âge (masculin) de notre entité est M. Maurice Goffaux, ancien bourgmestre de Sart-Saint-Laurent, qui vient d'avoir 94 ans le 10 de ce mois. Le doyen d'âge de Fosses curte est M. René Eischen, 93 ans, qui habite rue Sinton.

Quant à la doyenne d'âge de l'entité, c'est Mme Emilienne Poulleur, veuve Lamy, qui habite Haut-Vent. Elle est âgée de 97 ans.

Olympiades du Rire

Retenez la date : le samedi 23 juin. La Marche Sint-Biétrumé de Bambois vous invite à participer aux Olympiades du Rire. Si vous avez l'esprit sportif et voulez passer une journée en famille, ne manquez pas ce rendez-vous. Des équipes de 7 personnes seront formées ; les épreuves sont ouvertes à tous et toutes et aussi aux enfants à partir de 10 ans.

Le jeu comporte 10 épreuves :
- lancer de l'œuf
- lancers francs de ballon de basket
- questions/réponses
- la bouteille et le crayon
- course de brouette humaine et course au sac
- pêche à la pomme
- parcours relais
- casse-tête chinois
- corde à tirer
- la dictée.

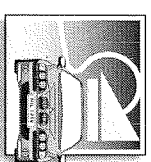
Durant la journée, des attractions seront prévues pour les plus petits. Les inscriptions sont gratuites au 0476-84.72.07 avant le 15 juin.

BLOCS format A4
de ± 150 feuilles
30 F/pièces ou 4 pour 100 F

IMPRIMERIE ROMMIN
Rue des Remparts, Fosses

Le check-up
complet :

- Revenus
- Santé
- Habitation
- Biens
- Véhicules
- Assistances
- Responsabilités
- Loisirs
- Sports
- Personnel
- Placements
- Retraite

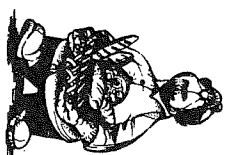


courrier d'assurances
indépendant

Jamy
sprl
buchtet

À vos côtés
en toute assurance

avenue Albert 1er, 98 - Fosses-la-Ville
071/71 23 64



Boulangerie
Pâtisserie
B. JANSSENS
Rue de Vitryval
FOSSÉS
Téléphone
071-71.10.58

Spécialités

Gâteau glacé
Agneau pascail
Pièce montée
Glace artisanale au cornet

Concours de belote

Un concours de belote aura lieu le vendredi 22 juin à la buvette de la salle pelote de Fosses Avenir Pelote, place du Centenaire à Fosses.

Les inscriptions seront reçues dès 19 h et le concours débutera à 20 heures. Il se fera en 6 tours au prix de 500 F, avec 6 boissons gratuites comprises. Importance des prix selon les inscriptions.
Amateurs de belote, retenez donc cette date.

PANTALONS ET GANTS
BLANCS POUR MARCHEURS

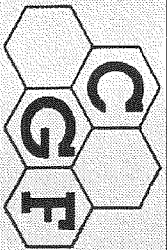
Maison Bleue
DESCHAMPS - Tél. 071-71.10.61
Fosses-la-Ville

Prends ton envol

Durant les grandes vacances, un stage multisports aura lieu comme d'habitude à Fosses. L'équipe de Prends ton envol propose à vos enfants de 3 à 15 ans un stage sportif (volley, basket, handball, unihoc, mini-tennis) et ludique (psychomotricité, jeux d'audace, jeux d'éveil...) au Collège St-André, place du Chapitre :

- du 9 au 13 juillet
- du 16 au 20 juillet
- du 20 au 24 août
- Responsable du stage : J.-F. Lorand, 15, rue du Bout à Vitryval (tél. 0497-71.79.78 ou 071-71.29.85).
- Horaire des activités : de 9 à 16 h.
- Garderie : de 8 à 9 h et de 16 à 17 h.
- Prix : pour les 3 à 6 ans : semaine compl. 1.800 F ; 1/2 j. 1.200 F pour les 7 à 15 ans : 1.800 F

Le prix comprend : assurances, potage et collations.
Renseignements et inscription obligatoire (après 17 h) au 0497-71.79.78 ou 071-71.29.85 (J.-F. Lorand).



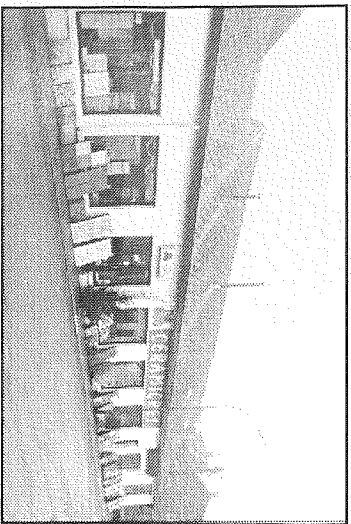
CERAMIGRES 2000

Importation directe
Vente aux particuliers
sans intermédiaire
Profitez gratuitement
de notre
service Décoration

Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous
PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE

Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé
Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export
Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix

Possibilité de pose TVA 6% ou 21%



Pour salle de bain 25/33, 3 couleurs, 1er choix
le m² **345**

Grès cérame 30/30 1er choix
le m² **395,-**

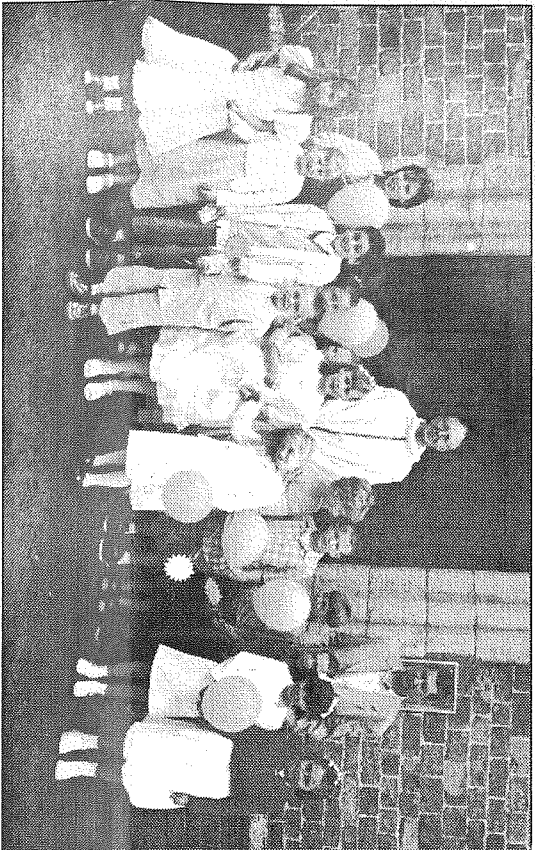
Pour escalier plats de marche grès allemand
le m.c. **395,-**

Pour terrasses Grès Cérame décorés 1er choix
à p. de : le m² **395,-**

Lots émaillés à partir de
le m² **295,-**

Grès allemand octogonal
le m² **395,-**

Rue Poète Folie 2 - FLEURUS - Tél. 071-81.44.20
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h



Il y a 100 ans

Le fleuret de Fosses

N° 24 du 16 juin 1901

— Jeu de petite balle. - Un jeu de petite balle, organisé par la Ligue des Commercants, aura lieu le dimanche 16 juin au faubourg Saint-Roch : à 1 h. : Taminès (LeGrand) contre Fosses (Dupuis) et à 4 h. : Dampremy (Hanoiaux) contre Châtelet (Pouleur).

N° 25 du 23 juin 1901

FOSSÉS. - Demain dimanche se fera en notre église collégiale la belle et touchante cérémonie de la première communion, au cours de la grand-messe de 7 h 1/2 ; il y aura messes basses à 5 h 1/2 et à 10 h.

— Mardi à 9 heures, Mgr l'Evêque arrivera à Fosses pour donner le sacrement de confirmation à plus de 500 enfants.

— Fosses: - Vendredi 28 : foire aux chevaux, bestiaux et porcs.
Marché du jeudi : beurre 1,10 le 1/2 kg, œufs : 1,70 fr. les 26.

SART-SAINT-LAURENT. - M. Eugène Gillain a passé avec succès l'examen de commis aux contributions, direction des douanes et accises.

N° 26 du 30 juin 1901

POPULATION. - La population des localités du canton de Fosses sont les suivantes au 31 décembre 1900 (nous donnons uniquement celles de notre actuelle entité) : Aisemont 752, Fosses 3.441, Le Roux 644, Sart-Eustache 311, Sart-St-Laurent 537, Vitryval 892.

Il y a 50 ans, dans Le Messager

MOIS DE JUNI 1951

— Un avis rappelle aux détenteurs de postes de radio qu'il est temps d'acquitter la redevance qui est de 144 F.

— Le club cycliste « La Pédale Haut-ventoise » organise une course pour amateurs licenciés. Départ café Lambert, arrivée café J. Laine. Après la course, grand bal en la salle Emile Lambert.

— Un avion militaire s'est écrasé à Vitryval dans le jardin de M. Joseph Detry. L'avion, un Spitfire, perdant de l'altitude, laissait derrière lui une épaisse fumée noire ; le pilote a quitté son appareil mais son parachute est resté accroché à l'avion. Il fut retrouvé mort non loin de son appareil.

— Le recensement agricole à Fosses donne les renseignements suivants : 141 chevaux agricoles, 17 non agricoles, 2 ânes, 1.505 bovidés, 266 moutons, 340 porcs, 42 chèvres, 5.688 volailles, 38 ruches.

— Les films passés au Cinéma Moderne à Fosses : L'Extravagant Mir Jones (comique), L'inconnu N° 13 (vie quotidienne de Paris), Montana (Errol Flynn), L'Homme qui revient de loin.

On nous écrit

Une Fossoise, sans doute écoeuvrée par l'attitude de certains, nous envoie ce petit texte, qui, soulignons-le, fera réfléchir sur des exemples à ne pas adopter.

Il est vrai qu'il n'y a plus de moralité dans le monde actuel. Et la politesse, et le respect des autres ? Est-il possible, parfois, de discuter avec une personne sans qu'elle s'emporte ou élève la voix ? En toute circonstance, on constate un manque de respect, d'amabilité, de gentillesse ; plus de politesse, même de la part de personnes à qui vous demandez de l'aide : gendarmes, policiers, voisins, services administratifs ou autres.

Comment voulez-vous que les jeunes, qui reçoivent ces exemples négatifs, ne réagissent qu'en suivant l'exemple des grands.

Est-ce la fatigue, le surmenage, le stress de la vie actuelle qui en est la cause ? La courtoisie ne doit pas disparaître pour autant. Moi-même, je l'ai hélas expérimenté : savoir comprendre, savoir écouter et respecter les personnes qui demandent des conseils ou un emploi. Un minimum de respect en toute circonstance est indispensable dans la vie sociale. Trop souvent, on part avec des préjugés qui n'ont rien à voir avec la raison qui vous amène à solliciter une aide. De grâce, laissez de côté vos préjugés et recevez les gens aimablement et avec le sourire. Merci.

Beatrice GILLES,
une personne de Fosses
qui aime les gens et le respect.

Libre service BOISSONS

Joseph MICHOTTE
2, rue de Maison, BAMBOIS
Tél. 71.20.77

OUVERT :

- Lundi, mercr, jeudi, vendr. : 13 à 19 h
- Samedi, de 9 à 19 h
- Dimanche et jours fériés : de 9 à 12 h
Fermé le mardi

Chauffage Sanitaire

Philippe Collard
Rue de Pisonhoie 33
FOSSÉS-LA-VILLE
Tél. 071-71.14.94

Réparations - Ramonage

Entretien complet

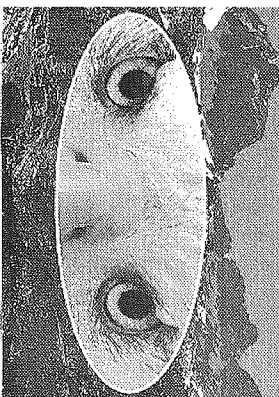
+ affestation

+ ramonage gratuit

3.900 F (TVA c.)
(agréé Cidicol)

De près comme de loin,

en toute facilité.



VARILUX
VOTRE PÂCHER

Espace Vision

Un point de vue différent

S.C. Alain Michel

Ouvert de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h

Fermé lundi matin et samedi après-midi
Réduction Ligue Familiales : 10%

**3, rue des Egalots
FOSSÉS-LA-VILLE
Tél. : 071-71.26.33**

La maison des œuvres Saint-Martin

Une farde des archives paroissiales donne un des innombrables manuscrits du doyen Crépin détaillant les diverses phases de l'évolution de ces locaux paroissiaux que l'on continue d'appeler « A Saint-Martin ».

Il s'agit d'anciens bâtiments du Chapitre et je pense qu'il s'agissait des locaux de l'écolâtre. A la Révolution française, ces biens ecclésiastiques sont devenus bien nationaux. Sous le Régime français déjà, ils furent affectés à la Gendarmerie, qui quittait le château du Chapitre (ancienne demeure du doyen du Chapitre réquisitionné par le pouvoir occupant et Eugène Kuljak a bien démontré, dans son étude historique sur la gendarmerie de Fosses, que c'est dans ce château que s'installèrent d'abord les gendarmes et leurs chevaux, mais ils passèrent à côté lors de l'achat de ce château par la famille Destrée (qui, jusque-là, habitait une maison détruite en 1900 pour devenir l'habitation de l'avocat Fernand Loiseau et actuellement Le Castel).

Sous la Régence hollandaise, de 1815 à 1830, les locaux furent occupés par des garnisseries hollandaises. Après la Révolution brabançonne et l'établissement de l'Etat belge, on y retrouve les gendarmes : 5 familles y étaient logées (bien à l'étroit comme on le devine) car les bâtiments à droite dans la cour étaient les écuries et réservés à fourrage. En 1902, l'actuel gendarmier fut construit sur la route menant vers Vittrival.

Le 9 février 1903, devant le notaire Franceschini, l'Etat cède le bien de 4 ares 28 ca (locaux et cour) au docteur Julien Archambeau, de Hanzinne. Mais dès le 16 juin 1903, celui-ci l'échange contre d'autres propriétés avec son frère, l'abbé Archambeau, curé d'Arsmont, qui ne le garda guère : il le vendit, pardevant Maître Grandmoulin, à Alfred François, industriel et propriétaire à Cerfontaine, pour la somme de 7.400 F.

Ce M. François, qui fut par ailleurs bourgmestre de Cerfontaine, devait avoir des accointances avec les religieuses françaises de Saint-Martin-de-Tours car des Sœurs de Bourgneuil, ou se trouve la maison-mère, s'installent à Fosses dès 1903 et une lettre de la Supérieure, Sœur Marie-André, écrite à Cerfontaine le 31 août 1919, soit peu avant leur retour en France, demande à M. Firmin François, fils et héritier d'Alfred, qu'il « possède l'immeuble de Fosses pour la Communauté des Sœurs de Saint-Martin ».

Les religieuses y séjournent en effet, rendant de multiples services à la population fossoise, notamment des soins aux malades, aides aux vieillards isolés (les noms de Sœur Angèle et de Sœur Alfred restent en bénédiction dans biens des familles, écrirait le doyen Crépin), soins aux blessés français en août 1914 (la verrière à l'arrière servait de salle d'opération) ; d'autres sœurs effectuèrent des travaux de broderie pour subvenir à leur entretien. Chas-

sées de France par des lois contre les congrégations religieuses, les Sœurs de Saint-Martin purent, en 1919, reprendre le chemin de leur patrie :

« Le 11 novembre 1919, écrit encore le doyen Crépin, en la fête du patron de leur Institut, Saint-Martin et premier anniversaire de l'Armistice, les religieuses si vénérées et si aimées à Fosses, quittèrent leur couvent du Chapitre pour reprendre le chemin de la France, emportant avec elles la reconnaissance de toute la population et gardant au cœur le souvenir de la généreuse hospitalité belge ».

Par ailleurs, le 26 février 1914, par acte devant Maître Boccart, notaire à Mettet, la famille Destrée vendait aussi à M. Alfred François une propriété de 8 ares 35 ca, comprenant le bâtiment appelé « tannerie Destrée » et le jardin contigu « en contrebas de l'ancienne gendarmerie » (domnant dans la rue de l'Ecolâtre).

Au départ des religieuses françaises, dès novembre 1919, le doyen Crépin racheta ces deux propriétés (les locaux de St-Martin, la maison de tannerie et le jardin), pour servir de maison des œuvres paroissiales. Le prix d'achat était de 30.000 F, plus les frais de succession de M. François pour 417,50 F et des intérêts pour 1.134,81 F.

Ici apparaît un fait un peu plus troublant : en fait, le doyen Crépin racheta ces bâtiments aux religieuses de Saint-Martin, alors que le propriétaire fictif était toujours M. Alfred François, représenté par son fils Firmin. Celui-ci écrivait d'ailleurs, le 1er janvier 1921 de Cerfontaine, un document thirographié dans lequel il disait avoir hérité de son père Alfred François : 1) une propriété dite ancienne gendarmerie pour 4 ares 28 ca et 2) une propriété d'une contenance de 8 ares 35 ca en forme de jardin et maison-tannerie ; et il ajoutait : « Je déclare par les présentes que je ne suis pas propriétaire de ces immeubles précités qui ont été rachetés par l'abbé Crépin, doyen de Fosses, aux religieuses de Saint-Martin de Bourgneuil (Indre-et-Loire, France) à qui ils appartenaient en réalité ».

Le doyen versait en premier acompte une somme de 7.000 F provenant de la vente de ses vins (sauvés de la cure en 1914, par crainte des Allemands). Le reste fut financé par une série de souscriptions suscitées par l'abbé Crépin : Anonymes (en fait : Sœurs Véronique et Lucienne), par remise de titres du Charbonnage qui leur avaient été offerts : 2.444 F ; M. le chanoine Mallar, ancien doyen de Fosses 500 F ; M. Quinet, curé à Matsem à Namur 100 F ; S.E. Mgr Heylen, évêque de Namur 3.000 F ; M. Oscar et Mlle Coralie Genart, de Fosses, 1.500 F ; M. Liesens et le Charbonnage de Taminies 10.000 F ; M. Léon Petit, pour la Glacerie d'Auvelais 5.000 F ; M. Conrad de Kerkhove d'Exaerde, de Taravisee 2.500 F ; M. Joseph Petit, député permanent à Auvelais 500 F.

Avec la mise du doyen, cela faisait 32.644 F. Le paiement se fit en 3 versements (15.000, 10.000 et 5.000 F) qui causèrent des intérêts pour 1.552,31 F. Il fallait d'autre part aménager ces locaux. En 1919, le doyen avait racheté aux Sœurs, à leur départ, des tables et stores pour une valeur de 2.500 F. Une série de factures portent la dépense globale à 2.706,57 F se répartissant comme suit :

- A. Namèche frères : maçonnerie, démolition, poutres 968,30
- Jules Piéfort-Iacmain : menuiserie, relevement du plancher 295,50
- Hubert Gustin-Lainé : plafonnage, lattés, chaux 191,37
- Adolphe Collin : toitures, ardoises, chevrons, etc 379,00
- Emille Drapier : électricité 83,60
- Ed. Blanman : boulons, forage de grosses poutres 14,00
- J. Massion : nettoyage 100,00
- J. Laine-Guillaume : peinture, blanchissage 424,80

Le tout selon un devis établi par Arthur Gérard, géomètre à Fosses, au montant de 8.596,55 F, mais tout ne fut pas réalisé (faute de moyens sans doute).

Les religieuses tenaient à être précises : une lettre de Sœur Saint-André disait : « La Communauté accepte de céder cet immeuble pour la somme de trente mille francs, quitte et net, les frais de transmission par vente, de succession par héritage (François) et de change de monnaie restent à votre charge (du doyen acquéreur). Plus tard, la Sœur ne se fait pas faute de rappeler les intérêts, mais elle s'en excuse : « Vous avez trop conscience de ce que sont les affaires pour m'en tenir rigueur. Vous voudrez bien excuser la liberté que je prends de vous dicter ces conditions, mais nous ne sommes immortels ni l'un ni l'autre et comme nous agissons l'un et l'autre pour des collectivités, il est bon que nous prenions nos précautions pour faire éviter toute méprise ».

Voilà donc ces bâtiments devenus locaux paroissiaux et le doyen Crépin prend soin de préciser les œuvres qui en auront l'usage :

- Réunions hebdomadaires de la chorale grégorienne de chants religieux
- Répétitions de la dramatique Sainte-Julienne
- Réunions mensuelles de la Société mutuelle Saint-Joseph
- Bibliothèque décanale pour le clergé (qui resta chez le doyen)
- Répétitions hebdomadaires de l'Harmone Saint-Feuillen
- Répétitions de solfège, pour aspirants de l'Harmone Saint-Feuillen
- Réunions hebdomadaires des boys-scouts fossois (en juin 1920)
- Installation (dans la verrière, à l'arrière) d'une bibliothèque paroissiale pour les habitants de Fosses (elle fonctionna jusque vers 1960)
- Réunions de la mutuelle de retraite Saint-Feuillen.

Ces locaux paroissiaux, on le voit, se révélèrent bien nécessaires, outre les réunions paroissiales et de membres du clergé du doyenné.

Ainsi, le doyen Crépin, qui avait dû abandonner sa cure durant les quatre années de guerre, par suite de la chute d'un obus qui avait fissuré toute la façade arrière, qui avait espéré que la Commune achèterait la grosse maison Guillaume-Frippiat (qui fut, plus tard, Bureau des Contributions, au fond du « petit Chapitre » et maintenant dépendances du Collège Saint-André) avait vu après bien des palabres, ce projet abandonné ; qui avait été de nouveau et largement déçu que la Commune ne suive pas l'avis de la Commission des Monuments suggérant l'achat, pour en faire la cure décanale, du château Destrée (château du Chapitre, maintenant à la famille Arnould), le doyen donc avait au moins cette consolation de disposer pour la paroisse de locaux spacieux et bien utiles. Ils sont toujours « les locaux de Saint-Martin » dans le souvenir de ces religieuses françaises qui les occupèrent de 1903 à 1919.

J. Romatin

Keskidi nous propose...

(A lire avec humour)

Candidat au poste de candidat

Lors de sa dernière campagne électorale, mon ami Gaston m'avait incité à faire moi aussi de la politique. Au vu des avantages, j'ai décidé de faire le pas (qui permet d'avancer), les conditions de recrutement m'étant largement favorables : pas de diplôme exigé (ça m'arrange bien), pas de visite médicale d'embauche (paraît), un vrai boulevard, du gâtéau !

Me remémorant les péripéties d'anciens candidats, confrontés à certaines tracasseries lors du prêt de serment, j'ai décidé de contourner cet écueil et de suivre un cours complet sur la question. Pourquoi ? Mais tout simplement pour apprendre à prêter serment.

Grâce à mes futures relations, je me suis inscrit dans une section d'enseignement supérieur de l'University of California Los Angeles, où un cours complet théorique et pratique est donné sur le prêt de serment. Les cours théoriques se sont décomposés comme suit : étude de l'anatomie du bras droit levé en position raidie, étude de l'anatomie du bras gauche en position pendante, la main posée à plat sur un livre, étude des muscles du visage et notion de base de comédie pour obtenir l'expression juste, l'art du maquillage, facultatif, le cours pouvant être suivi par des candidates, l'étude du fonctionnement de la pomme d'Adam dans différents cas de démotion contenue. Les heures de cours pratiques ont été moins ennuyeuses mais physiquement beaucoup plus dures. On nous a montré quelques séquences filmées de la vie d'un certain A. Hitler, personnage curieux, ayant une étonnante facilité à prêter serment mais n'allant jamais au bout de l'acte, n'ayant jamais la main gauche posée sur la bible. Après quelques séances de musculation, on a réussi à faire comme lui.

Les mâchoires dures, les maxillaires saillants, le bas du visage dirigé vers la ligne bleue de l'horizon, le bras droit toujours levé à la verticale, la main fermée sur l'index tendu en l'air, je vous dis : mes chers futurs électeurs, vous venez de découvrir le candidat de l'avenir, je vous parle par ma plume, avec la langue de mon cœur et ce cœur n'oubliera jamais l'heureux jour où vous ferez à mes cheveux blancs, l'honneur de les mettre à votre tête.

Keskidi

Pensée de la semaine

Celui qui n'a pas froid aux yeux pleure parfois pourtant à chaudes larmes.

S.p.s.u.

PIRETT-DRIEOT

**TOITURES
ZINGUERIES
RAMONAGE
TRADITIONNEL**
(service rapide)

15, rue Chapelle de la Paix
Fosses-la-Ville
Tél. 071/71.39.57

A l'école

Une fillette confiée à l'une de ses amies :

— Tu sais, je suis amoureuse de mon professeur.
— Et il le sait ?
— Il vaut mieux pas car j'ai déjà zéro en conduite !

